



COMITE DE DEFENSE DES USAGERS DU SITE HOSPITALIER DU BLANC

Association loi de 1901 créée le 29 novembre 2011

Mairie du BLANC, Place THIMEL, 36300 LE BLANC

comitedefensechlb@orange.fr

www.facebook.com/defense.hopital.leblanc

Monsieur Frédéric VALLETOUX
Ministre Délégué chargé de la Santé
et de la Prévention de France
14 avenue Duquesne
75700 PARIS

Le Blanc, le 15.04.2024

objet : Lettre ouverte à **Monsieur Frédéric VALLETOUX**,

Ministre Délégué chargé de la Santé et de la Prévention de France

Nous répondons présents !

Monsieur le Ministre,

Dans une tribune de « L'Opinion », le 3 mars dernier, vous dites :

« Les mois à venir seront déterminants pour la santé des Français. Comme l'a rappelé le président de la République, des choix importants devront être faits pour garantir l'avenir et la pérennité de notre système. Face à ces défis, je serai le ministre des patients, des Français, et pour eux, je serai toujours aux côtés de nos professionnels de santé »

Quelques jours après, le 19 mars exactement (cf. La Nouvelle République), le maire de Châteauroux, Gil AVEROUS, écrie le fonctionnement du service des urgences de l'Hôpital de sa ville, en ces termes :

« Nous n'avons jamais connu un tel délabrement du service public hospitalier, même si inexorablement, nous constatons une dégradation forte des services offerts par l'hôpital depuis plusieurs années ». Il poursuit : « On ne peut pas continuer à comptabiliser les gens qui meurent faute d'avoir été bien diagnostiqués et pris en charge » à tel point que : « nous donnons pour consigne à nos agents municipaux contactés par nos concitoyens, de déconseiller fortement à nos habitants de se rendre aux urgences de l'Hôpital de Châteauroux »

Si le conseil d'éviter l'hôpital émis par celui qui préside son Conseil de Surveillance a surpris certains, choqué d'autres, et trouvé une résonance jusque sur les chaînes nationales, la gravité de la situation peut aider à comprendre les raisons de ce que beaucoup ont considéré comme un dérapage.

En réalité, ces propos donnent toutes leurs raisons d'être à vos déclarations... Et le cas particulier de l'Indre est à ce titre symptomatique. Majoritairement rural, ce département est frappé comme beaucoup d'autres de la double peine :

- La désertification médicale
- La fragilisation de l'Hôpital Public

Plus d'un tiers de sa population a plus de 60 ans et près de 15% renoncent aux soins. Cette situation, due aux difficultés de prise de rendez-vous et de l'éloignement, a entre autres conséquences la détérioration de l'état de santé des habitants. Faute de prévention et de suivi, leurs symptômes s'aggravent et ils viennent grossir les rangs des entrées aux urgences. Et que penser des urgences du site du Blanc qui dépendent de celles de Châteauroux pour fonctionner. A juste titre nous craignons le pire !

Dans cette même tribune vous dites aussi :

« Les professionnels de santé connaissent la réalité du terrain et ses difficultés. Les élus locaux trouvent, avec eux, des solutions concrètes. Il est temps de leur faire confiance. Je souhaite que la santé nourrisse, dès demain, l'ensemble des politiques publiques, car c'est seulement par une approche globale où soignants, enseignants, élus, chefs d'entreprise ou encore responsables associatifs agissent de concert pour améliorer au quotidien la santé de nos concitoyens que nous réussirons à créer une nouvelle dynamique, au plus près des territoires et de leurs besoins »

Nous ne pouvons que vous donner raison. En effet, nous sommes une association réunissant citoyens et élus, depuis plus de douze ans nous défendons ensemble l'offre de soins de proximité, tout particulièrement celle de l'Hôpital Public du BLANC (Indre), Hôpital M.C.O. en 2012, fusionné avec celui de CHATEAUROUX en 2017, dont la maternité a été fermée en 2018.

Mais notre investissement, les solutions déjà trouvées et celles à venir, ne pourront être concrètes et pérennes, que dans la mesure où sera donnée, à l'hôpital public, la place qu'il n'aurait jamais dû quitter.

Pour cela il faut qu'il en ait les moyens non seulement financiers mais aussi et surtout humains. Ils sont à l'évidence aujourd'hui insuffisants.

Il faut aussi de grandes réformes, si les usagers lui font majoritairement confiance, ceux qui y exercent, praticiens, soignants et aides-soignants, hommes ou femmes, souffrent d'une « suradministration » d'une « surréglementation » qui amènent beaucoup à baisser les bras et à le quitter pour se tourner vers le privé.

Monsieur le Ministre nous constatons que si l'organisation des soins de proximité a été un chantier prioritaire du Ségur de la santé, s'appuyant en priorité sur le développement de la coordination professionnelle et de l'exercice coordonné sous toutes ses formes : que ce soit en maison et centre de santé, en équipe de soins primaires, en communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS)... les hôpitaux de proximité, continuent à être mis à mal, eux qui pourtant sont des maillons essentiels de la chaîne des soins. Ils constituent une sentinelle pour leur bassin d'attraction et un réel trait d'union entre l'ensemble des acteurs libéraux, hospitaliers et médico-sociaux.

Acteurs nous sommes porteurs de propositions. Depuis le début de l'année nous avons constitué avec le soutien du Président de la région Centre-Val de Loire, Monsieur François BONNEAU, et le Directeur Général de la C.C. M.S.A., Monsieur François-Emmanuel BLANC (cf. La Nouvelle République du 6 mars) un groupe de réflexion dont l'approche a été déjà présentée à Madame Clara de BORT, directrice générale de l'A.R.S. Centre-Val de Loire. Nos initiatives peuvent faire du site hospitalier du Blanc, un laboratoire d'expérimentation de nouveaux modèles de consultations avancées et de parcours de santé.

Nous sommes à la disposition de votre cabinet pour l'organisation d'une rencontre qui, vous présentant notre projet, vous permettrait éventuellement d'en être le parrain...

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

le président du conseil d'administration



Jean-Michel MOLS

tél. : 06.72.74.99.03

pour tous contacts : comitedefensechlb@orange.fr

jmmols@orange.fr